



Région Île-de-France

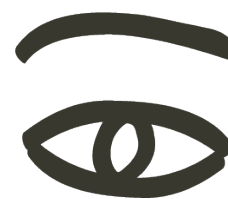
Seine-Saint-Denis (93)

Édito

Disposer de données précises sur la réalité de l'illettrisme et de l'innumérisme dans les territoires est indispensable pour éclairer l'action et construire des solutions adaptées aux besoins. Il n'est toutefois pas possible, pour des raisons de coût et de complexité, de réaliser une mesure réelle de ces phénomènes à une échelle infra-départementale.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale, et l'ANLCI ont donc travaillé, ensemble, à l'analyse du parcours des personnes en forte difficulté avec les compétences de base à partir de l'enquête Formation tout au Long de la Vie (FLV) de 2022, afin de dégager les facteurs de risque les plus pertinents et d'en proposer une projection à l'EPCI.

La carte départementale, élaborée avec l'ensemble de ces éléments et présentée dans ce document, donne **des clés de lecture pour mieux connaître les situations locales et adapter les stratégies de prévention et de lutte au plus près des besoins.** Rappelons qu'accompagner les adultes dans des parcours de remédiation leur permet d'accéder à l'autonomie et change notablement leur vie.



L'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme (ANLCI) vise l'accès de tous aux compétences de base (lire, écrire, compter, utiliser les outils numériques). Elle réunit, anime et soutient les décideurs et acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

FICHE D'IDENTITÉ DU DÉPARTEMENT

Territoire	Effectifs des 18-64 ans (1)	Effectifs des 18-64 ans peu ou pas diplômés (1)	Part des 18-64 ans peu ou pas diplômés (1)	Part de jeunes repérés en difficulté de lecture au test de la JDC (2)	Part des NEET parmi les jeunes de 16-29 ans (1)	Taux de chômage (3)	Taux de pauvreté (4)	Part de la population résidant en QPV (5)
Seine-Saint-Denis	1 039 200	437 000	42,0%	16,2%	19,9%	10,3%	28,4%	41,9%
Île-de-France	7 668 000	2 261 300	29,5%	10,0%	13,8%	7,0%	16,1%	13,8%
France hexagonale	38 240 700	14 495 200	37,9%	10,5%	15,6%	7,2%	14,9%	8,1%

Sources

- (1) Insee, recensement de la population 2022
- (2) DEPP, DSNJ - ministère des Armées, Journée défense et citoyenneté (JDC) 2022 et 2023
- (3) Insee, taux de chômage localisé, moyenne annuelle 2024
- (4) Insee-Cnaf-Cnav-CCMSA-DGFIP, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021
- (5) Insee, population de référence au 1er janvier 2020

Travail réalisé par Elise Bernert et Florian Allesardi, Observatoire de l'illettrisme et de l'illectronisme de l'ANLCI, en partenariat avec l'Insee et la Depp.

ANLCI

Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme

CONSTAT ET FACTEURS DE RISQUE AU NIVEAU NATIONAL



1 personne sur 10
est en forte difficulté avec
les compétences de base
parmi les 18-64 ans scolarisés
(tout ou partie) en France

Le diplôme : premier facteur de risque



38% des non diplômés



Brevet
BEP
CAP

16% des peu diplômés

sont en forte difficulté avec les compétences de base.

Autres facteurs de risque : le lieu de scolarisation et l'âge



17% des personnes
arrivées en France en
cours de scolarité

et

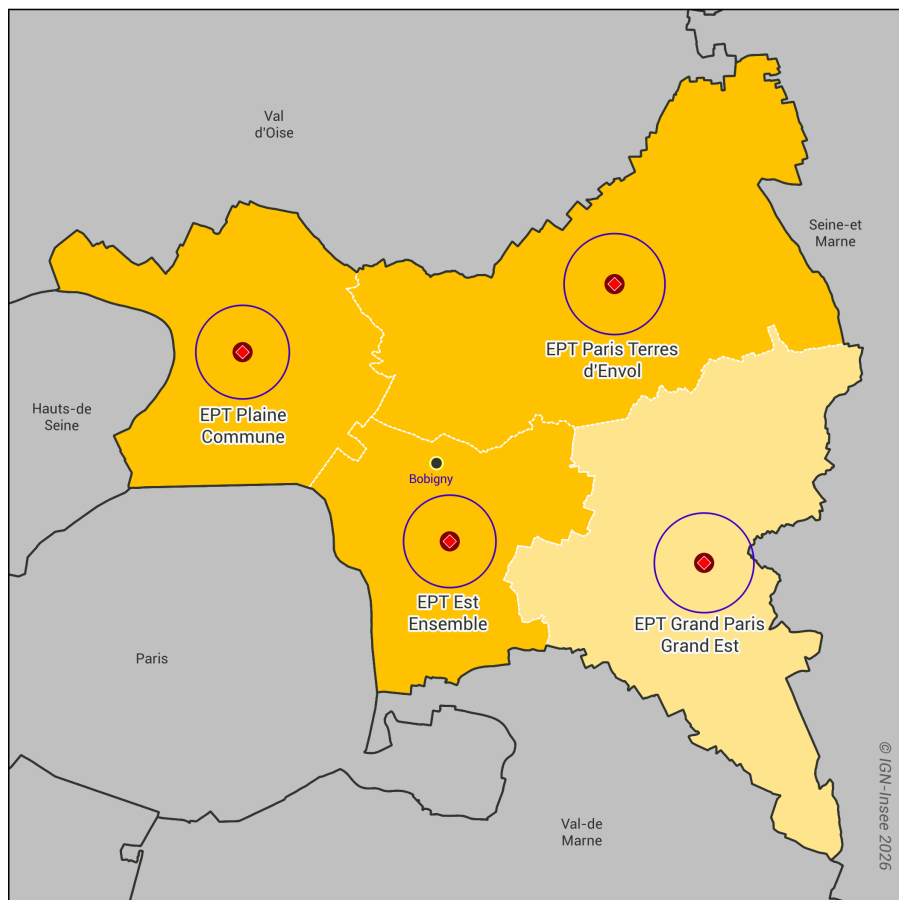


13% des
50-64 ans

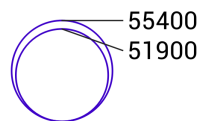
sont en forte difficulté avec les compétences de base.

Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

CARTE DE CUMUL DES RISQUES



Effectifs de 18-64 ans peu ou pas diplômés



EPCI dont la part de non diplômés est

- Supérieure au seuil national (11,5%)
- Supérieure au seuil régional (9,8%)

EPCI dont la part de personnes arrivées
en France en cours de scolarité est
parmi les 20% les plus élevées

- aux niveaux national et régional
- Préfecture

Sources : Insee, Recensement de la population 2022

Champ : France hors Mayotte, personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours, non immigrées ou immigrées arrivées en France avant l'âge de 16 ans

Note de lecture de la carte de cumul

L'EPT Grand Paris Grand Est affiche une part de non diplômés supérieure au seuil régional (aplats jaune clair) et une part de personnes arrivées en cours de scolarité parmi les 20 % les plus élevées aux niveaux national et régional (rond et losange rouges). Son effectif de 18-64 ans peu ou pas diplômés (taille du cercle bleu) est le deuxième le plus important du département.

ENJEUX POUR LE DÉPARTEMENT

La Seine-Saint-Denis, sixième département français le plus peuplé, a connu un mouvement progressif de désindustrialisation, une forte croissance démographique et plus récemment l'installation de grands établissements du secteur tertiaire. Malgré son dynamisme économique, les fragilités socio-économiques persistent au sein de sa population : le taux de pauvreté est très élevé (deux fois supérieur à la moyenne nationale). Le département abrite une forte concentration de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), où réside 41,9 % de la population et où le risque d'illettrisme est plus important. Sa population est la plus jeune de France Hexagonale.

Ce département est le plus touché de la région par le risque d'illettrisme et un des plus touchés au niveau national : la totalité des EPT affichent une part élevée de personnes non diplômées et cumulent plusieurs facteurs, ce qui accentue les risques liés à l'illettrisme. Plus d'un jeune sur 6 est repéré en difficulté de lecture au test de la JDC, classant la Seine-Saint-Denis en tête des départements les plus touchés de l'Hexagone. Enfin, le facteur de risque : arrivée en France en cours de scolarité, est prégnant.

Le risque d'illettrisme étant très présent sur le département, les principaux enjeux sont :

- **Sécuriser les parcours professionnels de toute la population** en commençant par l'insertion professionnelle des jeunes, le retour à l'emploi et le maintien dans l'emploi notamment pour les salariés peu qualifiés.
- **Favoriser des actions à destination des personnes qui résident en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)** (repérage, remédiation, formation et insertion professionnelle), les risques d'illettrisme étant bien supérieurs dans ceux-ci.

Une approche globale, articulant la prévention et la réduction durable des situations d'illettrisme sur l'ensemble du territoire, constitue un levier pour renforcer ces actions.

TABLEAU DES EPCI DU DÉPARTEMENT

EPCI	Peu ou pas diplômés parmi les 18-64 ans		Facteurs de risque				JDC	Peu ou pas diplômés parmi...		
	Effectifs	Part	Non diplômés	Peu diplômés	Personnes arrivées en France en cours de scolarité	Personnes de 50-64 ans	Part de jeunes repérés en difficulté de lecture *	Part des NEET de 16-29 ans	Part des 18-64 ans en emploi	Part des 18-64 ans demandeurs d'emploi
EPT Paris Terres d'Envol	55 400	43.5%	●	+	◆	-	+++	~	+	+
EPT Plaine Commune	52 000	38.2%	●	~	◆	-	+++	~	~	~
EPT Grand Paris Grand Est	54 500	33.4%	●	~	◆	-	++	~	~	~
EPT Est Ensemble	51 900	31.3%	●	~	◆	-	+++	~	~	~

Légende

25% d'EPCI les plus hauts au niveau régional	●	Sont représentés par un rond jaune les EPCI dont la part de non diplômés est supérieure au seuil France (11.5%)
50% d'EPCI autour de la médiane régionale	●	Sont représentés par un rond jaune clair les EPCI dont la part de non diplômés est supérieure au seuil Île-de-France (9.8%)
25% d'EPCI les plus bas au niveau régional	●	Sont représentés par un rond mauve/rouge/vert les EPCI dont la part du facteur donné est parmi les 20% plus élevées au niveau national
+++ : écart à la moyenne nationale de +3.1 ou plus	◆	Sont représentés par un losange mauve/rouge/vert les EPCI dont la part du facteur donné est parmi les 20% plus élevées au niveau régional
++ : écart à la moyenne nationale entre +0.8 et +3.1		Sources :
+ : écart à la moyenne nationale entre 0 et +0.8		Insee, Recensement de la population 2022, France hors Mayotte, personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours, non immigrées ou immigrées arrivées en France avant l'âge de 16 ans
- : inférieure à la moyenne nationale (11.5%)		sauf * : DEPP, DSNJ - Ministère des Armées, JDC 2022 et 2023, champ = français de 16 à 25 ans ayant passé un test de lecture lors de la JDC
nc : non communiqué		

Note de lecture du tableau des EPCI

L'EPT Paris Terres d'Envol cumule deux facteurs de risque : une part de non diplômés supérieure aux seuils national et régional (aplat jaune foncé) et une part de personnes arrivées en cours de scolarité parmi les 20 % les plus élevées aux niveaux national et régional (rond et losange rouges). Il compte 55 400 personnes de 18-64 ans peu ou pas diplômées. La part de jeunes repérés en difficulté de lecture est parmi les plus élevées au niveau national. Cet EPT se caractérise par une part élevée de peu ou pas diplômés parmi les 18-64 ans en emploi et les 18-64 ans en recherche d'emploi.

Définitions

Personnes en forte difficulté avec les

compétences de base : personnes qui ont été scolarisées en France et qui ont obtenu moins de 60 % de réussite lors des mises en situation dans au moins un des quatre domaines de compétence (lire, écrire, comprendre, compter).

Personnes peu ou pas diplômées : celles qui ont un diplôme inférieur au Bac ou aucun diplôme.

NEET : « Not in Education, Employment or Training », c'est-à-dire les personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation.

QPV : Quartier prioritaire de la Politique de la Ville

Taux de chômage localisé : il s'agit de la part des personnes sans emploi, disponibles et recherchant activement un travail dans une zone géographique donnée, rapportée à l'ensemble de la population active de cette zone.

Taux de pauvreté : part de la population vivant sous le seuil de pauvreté monétaire, défini conventionnellement à 60 % du niveau de vie médian, soit 1288 €/mois en 2023 pour une personne seule.

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale équivalent à des intercommunalités.

CA : Communauté d'agglomération

CC : Communauté de communes

CU : Communauté urbaine

Méthode et sources

Sources : l'enquête **Formation tout au Long de la Vie (FLV)** a été réalisée en face-à-face auprès de 16 200 personnes de 18-64 ans de septembre 2022 à mars 2023 par l'Insee et la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail avec l'appui de l'ANLCI et de la Depp. Le volet « compétences » permet d'évaluer les compétences de base des adultes de 18-64 ans en littératie et numératie. L'enquête fournit des données à l'échelle nationale mais ne permet pas de produire de résultats à un niveau régional ou infrarégional, sauf pour les régions d'outre-mer qui ont bénéficié d'une extension d'enquête.

Méthode : un projet pilote en Hauts-de-France, en partenariat entre l'Insee Hauts-de-France, le C2RP (Carif-Oref des Hauts-de-France) et l'ANLCI, a permis d'identifier des facteurs de risque à partir de l'analyse de l'enquête FLV. Ces travaux ont été repris nationalement par un groupe de travail Insee-Depp-ANLCI et permettent d'arriver à la méthode présentée ici.

Le diplôme est de loin le premier facteur de risque : moins une personne est diplômée, plus son risque d'être en situation d'illettrisme est fort. Ainsi, les non diplômés constituent la population la plus à risque, suivis par les peu diplômés. Deux autres facteurs ont été identifiés comme pertinents : l'arrivée en France en cours de scolarité et celui d'avoir plus de 50 ans. Ces variables sont disponibles dans les données du **Recensement de la population 2022 (RP)**. Elles ont été utilisées au niveau de l'EPCI pour caractériser le risque d'illettrisme.

Pour aller plus loin

- « Illettrisme et innumérisme : 1 adulte sur 10 en forte difficulté », Les Dossiers de l'Observatoire de l'illettrisme et de l'illectronisme, ANLCI, septembre 2024, Bernert E.
- « Les difficultés à l'écrit ou en calcul pénalisent l'insertion professionnelle, surtout celle des femmes et des peu ou pas diplômés », Insee Première n°2080, Insee, octobre 2025, Pilorge C.
- « Journée défense et citoyenneté 2024 : un jeune Français sur vingt en situation d'illettrisme », Note d'Information, n° 25-57, DEPP, octobre 2025, Girau-deau-Barthet H.

Votre contact en région

Audrey COLNAT

Coordinatrice régionale ANLCI
Île-de-France

06.58.94.91.15
audrey.colnat@anlci.gouv.fr